

## **Universitas : retour sur les frais et le rendement**

**Québec, le 15 juin 2017** - Universitas a récemment fait l'objet de critiques au sujet de ses frais et de ses rendements. Nous tenons à rassurer notre clientèle, de même que le public, comme quoi nos frais et les rendements que nous générons sont tout à fait compétitifs en comparaison avec le reste de l'industrie.

### **Les frais**

Depuis plusieurs années, les frais d'Universitas sont en baisse pour l'ensemble de nos clients. Nos frais d'administration sont passés de 1,43 % en 2012 à 1,18 % en 2016, ce qui représente une baisse de 17 %.

Récemment, nous avons pris une décision d'affaires qui a eu pour effet d'augmenter légèrement nos frais totaux combinés, les menant à 2,43 %, ce qui est dans la moyenne de l'industrie. Ce coût est considéré comme raisonnable et compétitif, dans la mesure où nous offrons un produit sécuritaire, avec un service spécialisé, garantissant une tranquillité d'esprit et un service clés en main. Nous effectuons également une gestion efficace de nos dépenses, et tous les surplus sont redistribués à l'avantage des bénéficiaires. Ce fut d'ailleurs le cas en 2016, avec une somme de 500 000 \$ retournée aux plans.

Nous nous faisons également un devoir de toujours informer notre clientèle, au moment où celle-ci choisit d'adhérer à l'un de nos produits, des frais engendrés. Bien que la structure de frais des fondations spécialisées en REEE, comme Universitas, diffère de celle des institutions bancaires, il reste que le ratio de frais est concurrentiel (2,43 %).

En ce qui a trait à la rémunération de nos représentants en plans de bourses d'études, ceux-ci ne travaillent pas gracieusement. Personne n'a le luxe d'offrir ses produits gratuitement. Nous avons d'ailleurs fait l'exercice d'évaluer les commissions de notre réseau de distribution en comparaison avec l'industrie et nous nous situons dans cette moyenne également.

### **Le rendement généré**

Le rendement net pour un produit dont le remboursement du capital est garanti à 100 %, et pour lequel nous offrons un accompagnement de longue durée, et clés en main, est avantageux. À titre d'exemple, notre produit le plus vendu (*REEEFLEX*) a généré un rendement net de 3,86 % sur 10 ans.

Nous jugeons également essentiel de considérer l'objectif de l'investissement avant d'effectuer des comparatifs entre les différentes catégories de placement ou véhicules de placement. Le comité de placement d'Universitas établit ses politiques de placement en visant un juste équilibre entre l'optimisation des rendements et un degré de risque approprié pour l'objectif d'un REEE, qui est d'aider à épargner en vue des études postsecondaires d'un bénéficiaire.

## Types de REEE

Les REEE collectifs sont parfois critiqués. Pourquoi? Principalement parce que, avec ce type de produit, le client s'engage sur une base contractuelle. Rappelons cependant qu'en plus des subventions gouvernementales attribuées au REEE qui viennent bonifier l'épargne des parents, et des intérêts générés à l'abri de l'impôt, les REEE collectifs présentent certains avantages pour bien des clients :

- Visent un seul grand objectif : l'aide aux études postsecondaires des enfants, par le biais d'une certaine « discipline d'épargne »;
- Offrent aux souscripteurs la garantie du remboursement de l'épargne, à 100 %;
- Assurent un service offert par des gens spécialisés en épargne-études et en gestion des subventions gouvernementales;
- Présentent des politiques de placement visant à sécuriser le capital, tout en assurant un rendement satisfaisant;
- Reposent sur la mise en commun des épargnes des souscripteurs afin de donner un plus grand levier de fonds, permettant de maximiser le rendement de l'épargne pour l'ensemble des cotisants;
- Permettent d'adhérer à une assurance pour les cotisations futures en cas de décès ou d'invalidité.

Le REEE collectif est un produit qui convient à plusieurs, mais moins à d'autres. Pour les investisseurs pour qui le REEE collectif ne conviendrait tout simplement pas, rappelons que nous offrons aussi un produit individuel.

Pour tout questionnement supplémentaire, nous vous invitons à communiquer avec notre service à la clientèle au 1-877-410-REEE (7333). L'un de nos agents du service à la clientèle pourra répondre à toutes vos questions avec plaisir.

Pierre Lafontaine  
Vice-président, Exploitation et service à la clientèle